

LA FEUILLE

Saint-Médard-sur-Ille



L'AGENDA

Samedi 9 Janvier : Conseil municipal des jeunes de 10H à 12H à la mairie.

Mardi 12 Janvier : Conseil communautaire à Sens de Bretagne (Salle des loisirs - rue de la Madeleine) à 19h00

Mercredi 13 Janvier : Conseil municipal à 20h00, Salle Jacques-Jérôme Fontaine

Lundi 18 janvier : «Accueil client» de 7h00 à 9h30 à la halte ferroviaire. Voir au verso

BONNE ANNÉE 2021 !



Chères Médardaises, chers Médardais,

Ce début du mois de janvier est habituellement le temps d'organiser la cérémonie des vœux du Maire et de la municipalité. Un rendez-vous traditionnel incontournable qui nous permet de nous retrouver et d'échanger chaleureusement. En raison du contexte sanitaire cette cérémonie tant attendue ne pourra se tenir mais nous aurons à cœur de revenir vers vous dès que la situation nous le permettra.

L'année 2020 restera marquée dans nos mémoires, tant la situation sans précédent fut soudaine, dramatique d'un point de vue sanitaire, économique et social. Mais elle nous a permis de nous unir pour faire face à cette pandémie. Je tiens à remercier les élus du mandat précédent et ceux en place, les agents communaux pour leur disponibilité et leur efficacité durant cette crise, qui aura permis d'offrir un service public de haute qualité. Je tiens à saluer aussi toutes les initiatives et les élans de générosité pour venir en aide aux plus fragiles.

Mais je souhaite aujourd'hui porter un message d'optimisme pour l'avenir car comme le disait Daphné du Maurier : « La fontaine de l'espoir ne tarit jamais dans le cœur des hommes.»... Alors espérons, rêvons à cette nouvelle année 2021 qui se propose à nous, rêvons à ce doux parfum d'espoir de notre liberté à retrouver.

Et cet espoir, c'est avant tout ce vaccin qui pourra nous sortir rapidement de cette pandémie pour que nous puissions apprécier à nouveau une vie normale afin de partager ensemble des moments agréables au cœur de notre belle commune.

L'espoir c'est aussi l'action municipale. Cette nouvelle année sera ponctuée par le dossier de réalisation de la ZAC de la Croisée des Chemins qui a été approuvé lors du conseil municipal de décembre 2020. L'aménagement de cette programmation débutera courant deuxième semestre 2021 et ce pour une durée de 10 à 15 ans. Cette réalisation nous permettra de dynamiser notre commune, tout en préservant, développant nos services et les commerces de proximité. Ce dossier c'est aussi l'étude compensatoire agricole pour identifier les projets collectifs pouvant être mis en œuvre dans le cadre de la compensation de la perte collective de valeur ajoutée pour le territoire. Nous reviendrons très prochainement vers vous, Mesdames, Messieurs les agriculteurs pour vous inviter à cette réunion d'information et d'échanges sur ce sujet.

Nous aurons l'occasion de vous présenter via le prochain bulletin, l'ensemble des projets de façon détaillée (Sécurisation des entrées de bourg, rénovation des voiries communales, entretien des bâtiments communaux, investissements...)

Pour conclure ce premier mot de l'année, le conseil municipal ainsi que l'ensemble des agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2021, une bonne santé et qu'elle puisse être celle de la réalisation de tous vos projets professionnels et personnels les plus chers.

Prenez soin de vous, à très bientôt.

Noël BOURNONVILLE, Maire

INFORMATIONS COMMUNALES

TRAVAUX. Dans le secteur de la **Haute Touche**, l'entreprise VEZIE, mandatée par le SDE35, réalisera des travaux de sécurisation du réseau électrique basse tension. Pour cela, une réglementation de la circulation et du stationnement sera mise en place du 15 janvier au 15 mai 2021. (Circulation par alternat et interdiction de stationnement au droit des travaux)

TRAVAUX DE NUIT SNCF. Des travaux de nuit seront réalisés sur les voies ferrées du lundi 4 au samedi 30 janvier 2021 de 22h à 6h. Dans le cadre du plan national de rénovation du réseau, SNCF Réseau a procédé, de nuit, de mai à août 2020, à des travaux de renouvellement des voies ferrées entre les villes de Chevaigné et de Dingé. Il reste à ce jour les travaux de finitions à réaliser avec du ramassage de rail et de traverses, du complément de ballast, du nettoyage de caniveau, ...

ATELIER SOMMEIL. Les ateliers se poursuivent les 08/15/22/29 janvier. L'inscription est obligatoire auprès du CLIC au 09 62 59 38 15 ou contact@clic-ille-illet.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2020

ZAC : SYNTHÈSE DE LA PARTICIPATION. Dans le cadre du projet de la ZAC, la procédure de Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) s'est déroulée du 4 novembre 2020 au 4 décembre 2020. À l'issue de la période, il a été constaté 656 consultations de la page internet dédiée, le dossier a fait l'objet de **134 téléchargements** et d'un retour de **25 contributions** sur plusieurs thématiques. La présente synthèse a été approuvée par le conseil municipal et a ensuite été annexée au dossier de réalisation de la ZAC. **Retrouvez la synthèse sur le site internet de la commune ou en mairie.**

ZAC : DOSSIER DE RÉALISATION. Après avoir délibéré, le conseil municipal a approuvé le dossier de réalisation de la ZAC de la Croisée des Chemins.

ZAC : PROGRAMME DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS. La réalisation de la ZAC et son phasage dans le temps vont générer des besoins complémentaires en terme d'équipements. C'est pourquoi un programme d'équipement public a été établi. Certains seront réalisés par l'aménageur de la ZAC, la SADIV et d'autres, par la commune mais auquel l'aménageur participera financièrement. Ce dernier a été approuvé par le conseil municipal.

PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES : Dans le cadre du programme Breizh Bocage en lien avec la CCVIA, il a été approuvé la réalisation de travaux de plantation : la création de haies (100 m linéaires) ainsi que la restauration de haies existantes (70 m linéaires) sur deux endroits : Au sein de la zone humide au Sud du lotissement du Pré du Four et sur un talus au sein des jardins partagés. (en partenariat avec l'association Paires et Grelinettes)

DISPOSITIF 5G. Par courrier Free Mobile informe la municipalité de l'installation prochaine du dispositif permettant le déploiement du réseau 5G. Des dossiers d'informations peuvent être communiqués sur demande, de plus il peut être procédé à la demande de la mairie, à une simulation de l'exposition aux champs électromagnétiques générée par les installations. Le conseil municipal est favorable à formuler cette demande.

Retrouvez la totalité du compte-rendu sur le site internet !

VIADUC. Le 12 décembre 2019, le Département, conformément à son engagement, ouvrait à la circulation le viaduc de Saint-Médard-sur-Ille. Avec la suppression du passage à niveau n° 11, cet ouvrage d'art unique en Ille-et-Vilaine permettait la sécurisation de la circulation automobile sur la RD 106. Retrouvez sur le site du Département la page consacrée à ce chantier.

ACCUEIL SNCF. SNCF Voyageurs et TER BreizhGo organisent un point "accueil client" le lundi 18 janvier 2021 de 7h00 à 9h30 à la halte ferroviaire de Saint-Médard-Sur-Ille. L'objectif de cette opération est de rencontrer les usagers afin de leur donner les informations dont ils ont besoin et prendre note des remarques.

RADAR PÉDAGOGIQUE. Le Département installera du 8 au 19 janvier un radar pédagogique au lieu-dit Beauregard sur la D521. Il s'agit d'une sensibilisation des usagers au respect de la vitesse autorisée en traversée de ce village qui est de 50 km/h. Dans un second temps, ce même radar sera installé sur d'autres axes routiers.

NOUVELLE ACTIVITÉ !

ANTHONY DELAMARD, habitant sur la commune depuis 9 ans, est mandataire indépendant en immobilier sur Saint-Médard-Sur-Ille et les alentours. Il intervient sur toutes les étapes de votre projet, aussi bien pour la vente que pour l'achat de bien immobilier. « Dans cet accompagnement, je m'attache à répondre à vos attentes tout en restant en cohérence avec le marché. »

CONTACT :

Anthony Delamard

07 69 81 94 68

anthony.delamard@iadfrance.fr

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 10h30-12h30 / 14h30-18h

Vendredi : 15h30-17h30

Samedi : 10h30-12h30

Téléphone : 02.99.55.66.40

Mail : bibli@saint-medard-sur-ille.fr

MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00

Le samedi : 10h00 à 12h00

Téléphone : 02.99.55.23.53

Mail : mairie@smdsi.fr

Site internet : <http://saint-medard-sur-ille.fr/>

Conception : Gildas BOUREL, adjoint au maire délégué à la communication - Responsable de la publication : Noël BOURNONVILLE - Impression : Mairie de Saint-Médard-sur-Ille. Imprimé sur du papier recyclé